

DOSSIER DE CANDIDATURE

uniquement pour les candidats réalisant un dossier de VAPP

Année universitaire : 2024-2025

INFORMATIONS PERSONNELLESCivilité Nom Prénom Nom de naissance Date de naissance / / Âge ans.Ville de Naissance Département Pays Nationalité Adresse postale Code Postal Ville Téléphone Mobile Email personnel **DERNIER DIPLÔME OBTENU**Intitulé du diplôme Université / École Année d'obtention

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Établissement Statut juridique Adresse postale Code Postal Ville Téléphone Mobile Email Fonction/Poste Occupé depuis le Demandeur d'emploi oui non

FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Il est impératif que les modalités de règlement de votre formation (*financement personnel ou financement établissement*) soient fixées au moment du dépôt de votre dossier de candidature.

En effet, l'Université ne pourra pas modifier ces modalités une fois la convention de formation signée.

TARIF DE LA FORMATION

Tarif 1 : 5 200 € - Financement par un tiers (établissements, OPCO, transition pro...)

Tarif 2 : 1 540 € - Financement individuel

VOUS ÊTES ?

 SALARIÉ EN SITUATION DE HANDICAP DEMANDEUR D'EMPLOI TRAVAILLEUR NON SALARIÉ
(profession libérale, artisan... ou autres)

FINANCEMENT EMPLOYEUR

RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE

Raison sociale

Représentée par :

Civilité Nom Prénom Fonction Adresse Code Postal Ville N° SIRET Code NAF/APE Statut Juridique N° TVA Intracommunautaire

INTERLOCUTEUR DE L'ENTREPRISE

> Signataire de la convention de formation

Civilité Nom Prénom Fonction Téléphone Email

> Responsable du suivi du dossier de formation

Civilité Nom Prénom Fonction Téléphone Email

FACTURATION

> Adresse de facturation si différente de l'entreprise :

Adresse Code Postal Ville

FACTURATION DE LA FORMATION (MONTANT TOTAL) : 5 200 €

> Échéances

 totalité sur l'année civile de rentrée de formation (échéance novembre) totalité en fin de formation (échéance juillet)Prise en charge de la formation Si partielle, précisez le montant

UNIQUEMENT POUR LES ORGANISMES PUBLICSCode de service CHORUS PRO Si Oui, n°

Si non, il faudra nous indiquer dans l'attestation de financement que vous n'avez pas de n° CHORUS PRO

N° bon de commande ou engagement juridique

Le bon de commande sera à transmettre avec la convention signée.

 FINANCEMENT OPCO PAR SUBROGATION

**Attention, tous les organismes financeurs ne pratiquent pas la subrogation de paiement.
Merci de vous renseigner auprès de votre OPCO en amont.**

Souhaitez-vous que votre OPCO nous règle directement les frais de formation ? **SI OUI : RENSEIGNEMENTS OPCO**Nom de l'OPCO Adresse Code Postal Ville **> Contact**Civilité Nom Prénom Téléphone Email

**ATTENTION, DANS LE CAS D'UN RÈGLEMENT PAR SUBROGATION DE L'OPCO,
UN ACCORD ÉCRIT AU NOM DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER EST OBLIGATOIRE**

 FINANCEMENT TRANSITION PRO CDD / TRANSITION PRO CDI**Dans le cadre d'un dossier Transition Pro CDD/CDI :**

Vous devez remplir un dossier sur la Plateforme de Transition Pro de votre Région. En suivant, le **Service de Formation Continue de l'Université de Montpellier** recevra une notification pour remplir la partie « **Organisme de Formation** ».

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au :**SERVICE FORMATION CONTINUE**

Espace Richer - Rue vendémière - Bât. E - CS 29555 - 34961 Montpellier cedex 2

Tél. : 04 34 43 21 21 - Courriel : sfc@umontpellier.fr

**ATTENTION DANS LE CAS D'UNE PRISE EN CHARGE ACCORDÉE PAR TRANSITION PRO,
LA RÉPONSE DEVRA ÊTRE ADRESSÉE AU SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE.**

FINANCEMENT INDIVIDUEL

FACTURATION DE LA FORMATION

totalité sur l'année civile de rentrée (échéance novembre)

2 échéances (novembre et mars)

3 échéances (novembre, mars et mai)

FINANCEMENT PÔLE EMPLOI

N° Identifiant Pôle emploi Région d'Inscription

Agence Département

Adresse

Code Postal Ville

> **Contact**

Civilité Nom Prénom

Téléphone Email

Indemnisé(e)

Montant de la prise en charge

Bénéficiaire du RSA

FINANCEMENT FIFPL, AGEFICE

Nom de l'organisme

Adresse

Code Postal Ville

> **Contact**

Civilité Nom Prénom

Téléphone Email

**ATTENTION, DANS LE CAS D'UN RÈGLEMENT PAR SUBROGATION DE L'OPCO,
UN ACCORD ÉCRIT AU NOM DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER EST OBLIGATOIRE.**

FINANCEMENT D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Dans le cadre d'un dossier financé avec signature d'un contrat de professionnalisation : prendre contact par mail avec Madame Sandrine LOUKANI pour connaître la procédure à Sandrine.Loukani@cesegh.fr

 MA FORMATION EST FINANCÉE AU TITRE DE L'AGEFIPH EN TOTALITÉ MA FORMATION EST CO-FINANCÉ AGEFIPH – PÔLE EMPLOI**MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION / VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS (VAPP)**

Pour les candidats non titulaires d'un diplôme de niveau 6 (anciennement II) il est nécessaire de faire un dossier de demande de Validation d'Acquis Professionnels et Personnels (dispositif pour faciliter l'accès à la formation et reprendre des études (Décret n° 85-906 du 23 août 1985)) auprès du Service de la Formation Continue de l'Université de Montpellier.

Êtes-vous concerné par la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ? Oui Non

Si oui, avez-vous constitué ce dossier ? Oui Non

Contact : Service de la Formation Continue de l'Université de Montpellier

Site Sud - 163 rue Auguste Broussonnet - 34090 Montpellier

Tel : 04 34 43 21 21 - Courriel : marie.zech@umontpellier.fr

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans ce dossier et vous adresse mon dossier de candidature, ainsi que les documents demandés en vue de mon admission.

Date

Signature

DÉPÔT ET ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

À envoyer au plus tard le **24/03/2024**
par mail à l'adresse : Sandrine.Loukani@cesegh.fr

(Les informations figurant dans ce dossier resteront strictement confidentielles).

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ⇒ Dossier dûment complété et signé,
- ⇒ Lettre de motivation manuscrite (2 pages maximum),
- ⇒ Curriculum vitae,
- ⇒ Liste des travaux réalisés,
- ⇒ Attestation de prise en charge financière signée par l'employeur ou l'organisme financeur (si subrogation de paiements) ***en supplément des informations fournies dans le dossier sur le « financement de la formation »,***

ou,

pour les financements personnels, un engagement sur l'honneur du candidat à régler sa formation lui-même,
- ⇒ Attestation Pole emploi (si concerné)
- ⇒ Photocopie du dernier diplôme obtenu.